



GRAS SAVOYE

WillisTowersWatson 

Rapport RSE 2016



Mars 2016



Rapport RSE 2016

Ce document décrit de manière synthétique les grands axes de la démarche de Gras Savoye en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale, ainsi que les actions entreprises pour prendre en compte l'impact de ses activités sur l'environnement, évaluer cet impact et le réduire, tout en veillant au strict respect de l'ensemble des textes visant la protection des droits du salarié.

Ce document présente les aspects suivants :

- La déclaration de François Varagne, Directeur Général de Gras Savoye, exprimant son plein soutien au Pacte Mondial et renouvelant son engagement pour la 3^{ème} année consécutive envers l'initiative et ses principes,
- La politique de Gras Savoye en matière de promotion des droits de l'homme, de recrutement, d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi,
- La stratégie de Gras Savoye dans la gestion de l'impact de ses activités sur l'environnement, ainsi que les orientations et objectifs de Gras Savoye en matière d'environnement et son engagement pour les atteindre,
- Les actions de Gras Savoye en matière de lutte contre la corruption,
- Les différents indicateurs retenus dans le cadre du pilotage de cette démarche.



Déclaration de François VARAGNE, Directeur Général de Gras Savoye



C'est avec fierté que je renouvelle aujourd'hui l'engagement de Gras Savoye en faveur des dix principes du Pacte Mondial, que nous partageons au quotidien avec nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires depuis 3 ans.

Depuis son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en février 2014, Gras Savoye a œuvré à la promotion et au respect de ses quatre thèmes fondamentaux : les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Cet engagement, qui traduit la volonté de transparence et de progrès de l'entreprise en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale, a également permis à Gras Savoye de mieux communiquer sur ses actions concrètes et ses axes de travail dans ces domaines, en interne comme auprès de ses clients et fournisseurs.

En février 2015 puis à nouveau en février 2016, Gras Savoye s'est vu décerner par le Magazine Capital le label de Meilleur Employeur du secteur des Assurances. Ce label indépendant, basé sur la perception concrète que les salariés français ont de Gras Savoye, vient conforter notre conviction profonde d'œuvrer de manière constructive avec l'ensemble de nos collaborateurs.

Les résultats obtenus suite aux actions lancées depuis notre engagement sont détaillés et développés dans le cadre de cette Communication sur le Progrès. Ils ont notamment permis à Gras Savoye d'atteindre le niveau « Silver », soit un niveau d'engagement RSE « confirmé », auprès de l'agence de notation RSE EcoVadis en juillet 2015. Cette note place Gras Savoye parmi les 30% d'entreprises les mieux notées par EcoVadis.

François VARAGNE

Directeur Général

Description des actions menées en 2015

Ce deuxième rapport RSE est l'occasion de présenter les progrès enregistrés par Gras Savoye en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale, y compris dans la diffusion et la mise en œuvre des quatre principes du Pacte Mondial.

Droit de l'homme

Gras Savoye participe activement à la promotion et au respect du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence. Ainsi, l'entreprise suit les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Le Groupe s'unit également à différentes associations qui défendent les droits de l'homme dans le monde. A titre d'exemple, parmi les nombreuses actions menées en 2015, on citera les actions suivantes :

France

A la suite du vote de ses salariés, Gras Savoye a soutenu l'action de l'association Laurette Fugain au cours de l'année 2015. Les trois objectifs de l'association créée en 2002 sont :

- Mobiliser autour des dons de vie,
- Soutenir la recherche médicale sur la leucémie et les maladies du sang,
- Aider les patients et les familles.

Le soutien s'est manifesté à travers différentes actions dont notamment les suivantes :

Mars

Une équipe de Gras Savoye Rhône-Alpes Auvergne a participé à Glisse en Cœur du 20 au 22 mars 2015 au profit exclusif de Laurette Fugain et a recueilli 4 392 euros pour l'association. Des salariés bénévoles ont collecté de fonds lors des Journées Nationales de la Leucémie le week-end du 28 et 29 mars.

50 salariés de Gras Savoye ont couru aux Foulées de l'Assurance aux couleurs de Laurette Fugain. Chaque inscription a généré un don de 45 euros de la part de Gras Savoye à l'association.

Avril

Deux salariés de Gras Savoye ont couru le Marathon de Paris dans l'équipe Laurette Fugain, au nom d'un malade, qu'ils avaient préalablement rencontré.

Mai

Les salariés de Gras Savoye ont participé à une tombola organisée à l'occasion des 50 ans de Gras Savoye International pour soutenir la Bourse Laurette pour l'Afrique 2015. Les fonds récoltés financeront le stage de deux infirmiers du continent africain dans des structures hospitalières françaises spécialisées dans le traitement des enfants souffrant de cancer.

Juin

Le 21 juin, Gras Savoye a participé à la Course des Héros au Parc de Saint-Cloud. L'association Laurette Fugain a remporté la course aux dons entre toutes les associations représentées.

Septembre

2 équipes Gras Savoye ont participé à la 11ème édition de « l'Open Green du Cœur » le 15 septembre, consacrée au Don de vie.

Octobre

Deux salariés de Gras Savoye ont rejoint l'équipe Laurette Fugain pour la Course Odysée le 4 octobre. Gras Savoye a versé 45 euros par participant à l'association. Les salariés de Gras Savoye ont participé à « l'Opération Micro-don » et incité des clients de grandes surfaces à passer en caisse des flyers. Chaque flyer enregistré en caisse génère 2 euros destinés à financer un projet de proximité de Laurette Fugain.

Novembre

Les deux lauréates de la Bourse Laurette pour l'Afrique sont venues à la rencontre des équipes de Gras Savoye le 3 novembre.

Décembre

Près de 100 foyers ont adopté le P'tit Potam, peluche créée par Laurette Fugain, et mise en vente auprès de la Direction de la Communication entre octobre et décembre.

Une centaine de cadeaux de Noël ont été collectés à destination des enfants hospitalisés à Margency (95).

Enfin, les salariés du siège social ont bénéficié d'une demi-journée d'absence pour effectuer un don de plaquettes dans un site de l'Etablissement Français du Sang de leur choix.



Afrique

Les collaborateurs de Gras Savoye ont choisi de soutenir la Bourse Laurette pour l'Afrique en 2015. La bourse Laurette pour l'Afrique permet de financer le stage de deux infirmiers du continent africain dans des structures hospitalières françaises spécialisées dans le traitement des enfants souffrant de cancer.

Le 3 novembre, Gras Savoye a accueilli à Puteaux les deux infirmières lauréates de la Bourse Laurette pour l'Afrique 2015, originaires du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire. Elles ont ainsi pu suivre une formation en France pour acquérir de nouvelles compétences dans le traitement de la douleur pour les enfants atteints de cancer.

Par ailleurs, Gras Savoye a poursuivi en 2015 les actions déjà engagées les années précédentes dans différents pays où le Groupe exerce ses activités. On citera pour mémoire :

Au Sénégal, Gras Savoye soutient Village Pilote, association d'aide aux enfants des rues. Ses objectifs sont les suivants :

- l'information et la sensibilisation de tous les acteurs qui interviennent auprès des jeunes des rues (institutions locales et internationales, prisons, marabouts, familles, enfants, etc.),
- la mise en place d'un dispositif d'identification, d'approche et de mise en confiance des jeunes en rupture familiale en vue de leur sortie de rue ou de prison,
- la réinsertion scolaire, sociale et professionnelle des enfants et jeunes des rues.

Pour atteindre ses objectifs, Village Pilote a ouvert deux structures d'accueil d'enfants issus de la rue ou de prison : Le Refuge qui accueille les enfants de 3 à 12 ans, et le Village Pilote du Lac Rose, conçu pour les jeunes de 13 à 22 ans.

Toujours au Sénégal, Gras Savoye soutient également l'action de l'association IRRIGASC, qui aide et forme les agriculteurs à la plantation d'arbres fruitiers afin de les rendre autonomes techniquement et financièrement. Cette action permet de lutter contre l'exode rural et la désertification, et d'optimiser l'usage de l'eau en zone sahélienne.

Au Maroc, Gras Savoye finance des actions proposées par le Rotary Club, et notamment des programmes d'alphabétisation, le creusement de puits dans des villages reculés, l'équipement de toilettes dans les lieux publics.

Gras Savoye a également développé un partenariat avec une université pour l'insertion des jeunes au moyen de stages et de participation financière à la demande. Enfin, Gras Savoye est également partenaire de l'association des étudiants méritants et démunis, au moyen d'une cotisation pour le financement de bourses.

Au Mali, Gras Savoye est membre de la Coordination du Secteur Privé pour la lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose.

Enfin, Gras Savoye soutient l'association humanitaire Lunettes sans frontière, qui donne une seconde vie aux anciennes lunettes (optiques et solaires). Elles sont remises en état avant d'être envoyées vers les populations démunies des pays partenaires en Afrique, Asie et Europe.

En parallèle de ces actions, Gras Savoye veille à ce que ses propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Enfin, à travers la charte des achats responsables introduite en 2014, les fournisseurs sont invités à accompagner l'entreprise dans sa démarche afin de respecter et promouvoir les principes fondamentaux du Pacte Mondial, et notamment la protection des droits de l'homme.

Normes du travail

Gras Savoye, un employeur engagé de longue date

Gras Savoye assure à ses institutions représentatives du personnel l'ensemble des droits prévus par la législation française et s'attache à faire vivre la négociation collective dans l'entreprise.

- De nombreux **accords d'entreprise** sont mis en œuvre chez Gras Savoye, notamment :
 - un accord d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes,
 - un accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
 - un accord sur la création d'un comité d'entreprise européen,
 - un accord sur la réduction du temps de travail,
 - un accord sur la gestion de l'emploi en faveur des travailleurs séniors...

Code d'éthique

Gras Savoye a adopté et diffusé en juillet 2014 un code d'éthique, applicable à tous ses salariés en France comme à l'étranger. Ce document, remis à tous les nouveaux embauchés et disponible sur l'intranet de l'entreprise, précise le cadre applicable aux relations entre l'entreprise et ses collaborateurs.

Les principes retenus sont les suivants :

Respect des personnes

La gestion des ressources humaines et, d'une façon générale, les relations entre les collaborateurs sont fondées sur les principes de confiance et de respect mutuels, avec le souci de traiter chacun avec dignité.

Le Groupe entend appliquer une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois. Il s'interdit notamment tout dénigrement, toute discrimination. Toute pression, poursuite ou persécution à caractère moral ou sexuel est interdite.

Chacun doit suivre les lois relatives au respect de la vie privée des collaborateurs, notamment celles qui régissent les fichiers informatiques.

Sûreté des personnes

Gras Savoye s'efforce d'assurer la sécurité de ses collaborateurs, quel que soit leur lieu de travail. Le Groupe diffuse des consignes régulières pour les informer des risques et définir les procédures à respecter notamment en cas de situations politiques instables, d'activités criminelles ou de problèmes sanitaires.

Mission handicap

En 2009, Gras Savoye a créé une Mission Handicap. En 6 ans, le taux d'emploi des travailleurs handicapés est passé de 1,36 à 4,56 % (fin 2015) sur l'ensemble de la France, soit un taux deux fois supérieur au taux moyen du secteur de l'assurance en France. Au-delà de cette réussite, le regard porté sur le handicap a changé grâce à une politique de sensibilisation menée auprès des salariés depuis 2009.

La Mission Handicap dispose d'une ressource dédiée : une infirmière est chargée de l'accompagnement des travailleurs en demande de reconnaissance de travailleur handicapé. Elle est aussi mandatée pour réaliser des aménagements de poste et dispose de moyens financiers importants pour l'aider dans sa mission.

L'entreprise inscrit son action chaque année dans des événements tels que la Semaine du Handicap.

Bien-être au travail

La démarche « Bien-Etre au travail » a été initiée en 2009 chez Gras Savoye. Elle est structurée autour de comités locaux implantés dans toute la France (50 membres au sein des 10 Comités). S'y ajoute un réseau de 35 collaborateurs « sentinelles », dont le rôle est d'identifier des situations de mal-être ou des situations personnelles difficiles afin d'apporter leur soutien.

Comme le réseau qui la relaie, la démarche "Bien-être au travail" chez Gras Savoye s'articule autour de deux axes : la prévention en premier lieu, puis des missions de convivialité. En créant du lien et de l'écoute, ces comités permettent aux salariés de mieux travailler ensemble. De nombreuses actions sont menées dans ce cadre dans tous les établissements de Gras Savoye.



Par exemple, des ateliers de détente sont régulièrement proposés aux salariés (massage amma assis, ateliers de diététiques, cohérence cardiaque, médiation en pleine conscience, sophrologie, etc), des participations collectives à des événements sportifs (courses à pied, concours de pétanque,...) avec le mécénat de Gras Savoye, ainsi que des créations d'espaces de convivialité au sein des établissements.

Action Logement

L'action menée en matière de logement va au-delà du paiement des sommes obligatoires prévue par la loi. Elle permet souvent de mettre des salariés et leur famille à l'abri de situations difficiles, dont le logement fait partie. Ces actions prennent des dimensions diverses : prêts travaux, prêts d'accession, prêts de sécurisation, dossiers de surendettement, locatif... 25 foyers par an retrouvent une sécurité grâce au travail de terrain de l'entreprise et de ses partenaires.

Une enquête de l'institut Statista publiée dans le numéro de février 2015 de Capital place Gras Savoye au premier rang du secteur "Assurance". Plus de 30.000 personnes ont participé anonymement à cette vaste enquête en ligne.

Avec une note globale de 7,91, Gras Savoye se classe au 26ème rang tous secteurs confondus, des 1 600 groupes ayant des effectifs supérieurs à 500 salariés.

Pour réaliser cette enquête, les personnes interrogées ont donné anonymement leur avis sur la politique RH de leur société et leur opinion sur leur secteur d'activité.

Actions de prévention

Gras Savoye est membre actif et participe à la gouvernance d'Entreprises & Santé, une association Loi de 1901 ayant pour vocation d'aider les entreprises à définir leur politique de santé et d'accompagner leurs filiales en Afrique dans leur mise en œuvre.

Aucune discrimination ni stigmatisation ne doit s'exercer à l'encontre des travailleurs, notamment des personnes à la recherche d'un emploi, en raison de leur état de santé.

Les programmes d'Entreprises & Santé informent et sensibilisent les employés et leurs familles, voire les prestataires et les communautés environnantes, sur le VIH-sida, le paludisme et toutes autres maladies chroniques et doivent favoriser leur accès à des services de dépistage et de prise en charge, en toute confidentialité.

L'association fait la promotion des normes internationales du travail, et lutte notamment contre la discrimination et la stigmatisation à l'encontre de personnes vivant avec le VIH ou avec une autre maladie chronique, qui menacent les principes et les droits fondamentaux au travail, et compromettent les efforts de prévention, de traitement, de prise en charge et de soutien. Les principes suivants doivent être au cœur des programmes des entreprises membres :

- Aucun travailleur ne doit être contraint de se soumettre à un diagnostic ou dépistage,
- Respect de l'anonymat,
- La confidentialité des données personnelles et médicales des travailleurs et leur famille doit être garantie.

En parallèle, Gras Savoye s'est fortement impliqué dès le mois de juillet 2014 pour répondre aux interrogations de ses salariés et de ses clients face aux difficultés que soulève la crise sanitaire en Afrique de l'Ouest liée à l'épidémie Ebola.

A ce titre, Gras Savoye a poursuivi deux objectifs principaux, protéger les salariés dans ses filiales et protéger les salariés de ses clients, entreprises locales, ou grands groupes internationaux implantés dans les pays touchés par la contagion.

Ainsi, Gras Savoye a mis en œuvre des actions constantes pour donner des consignes de sécurité, mettre à disposition des outils de communication mais aussi pour structurer des parcours de soins dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Lancement de GS MedLink, application mobile de géolocalisation des prestataires soins de santé

Etendue progressivement à l'ensemble des pays où Gras Savoye International est actif en tant que spécialiste en assurances « soins de santé », GS Medlink permet de géolocaliser très facilement depuis son smartphone plusieurs milliers de prestataires (pharmacies, hôpitaux, médecins, ...) dans une quinzaine de pays en Afrique et au Moyen Orient.

A ce jour il n'existe pas de solution équivalente à l'application mobile GS Medlink développée par Gras Savoye International.

Doté de 20 centres de gestion, plus de 200 salariés dédiés, une équipe Employee Benefits Internationale décentralisée au plus près de ses clients, Gras Savoye International est fier de contribuer à un meilleur accès aux soins pour 1,5 million de bénéficiaires à l'international dont 1,1 million en Afrique.

Ouverte à tous, l'application GS Medlink est téléchargeable sur « Googleplay » ou sur « l'Apple store » à partir de son smartphone en cherchant « Gras Savoye ».

Engagement des fournisseurs

Le fournisseur signataire de la charte des achats responsable s'engage à ce que sa politique d'emploi soit basée sur les compétences de l'individu et non sur d'autres critères comme, par exemple, les caractéristiques personnelles ou les croyances spirituelles. Dans le cadre du respect des règles ressortant du droit du travail, le signataire s'engage à ne pas exercer de distinction fondée, notamment, sur la religion, l'âge, le sexe, la nationalité, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le handicap, la situation matrimoniale, l'engagement syndical ou l'affiliation politique.





Gras Savoye est attentif à la promotion de la diversité des profils au sein des équipes du fournisseur, et encourage le recours au secteur protégé pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

Environnement

Gras Savoye, une entreprise responsable en matière d'environnement

Limitation de l'impact des déplacements professionnels

L'activité de Gras Savoye entraîne de nombreux déplacements en France et à l'étranger. Afin de limiter l'impact de ces déplacements sur l'environnement, l'entreprise suit le bilan de ses émissions carbone et privilégie les déplacements en train.

Bilan des émissions carbone liées aux principales relations ferroviaires

Exercice	2013	2014	2015
Nombre de trajets annuels	5 790	5 737	6 540
Nombre de relations	57	57	60
Kilomètres	2.489.065	2.492.115	2.775.268
Total des émissions (en tonnes de CO2)	14,85	13,69	15,01
Moyenne Km/trajet	429,89	434,39	424,35

La croissance de l'activité commerciale en 2015 se traduit par une augmentation de 13% du nombre de kilomètres parcourus, soit 9% de rejet de CO2 en plus.



Réduction des émissions carbone liées aux véhicules de la flotte automobile

Le renouvellement des véhicules de fonction se fait sur la base d'un catalogue de véhicules sélectionnés en fonction de leur niveau d'émissions carbone. Le tableau d'entrée de nouveaux véhicules dans le parc automobile de l'entreprise illustre l'impact positif de la révision du catalogue en fonction d'un critère d'émission, avec un fort accroissement de véhicules de catégorie A (soit <100g de CO₂/km), sur la base de la classification de l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Classe	EMISSION DE CO ₂	2014		2015			Ecart 2014/2015	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Pourcentage		
A	<100	77	21%	89,04%	154	37	92,82%	100%
B	101 - 120	164	44%		172	41%		5%
C	121 - 140	92	25%		62	15%		-33%
D	141 - 160	25	7%	10,96%	18	4%	7,18%	-28%
E	161 - 200	14	4%		10	2%		-29%
F	201 - 250	1	0%		1	0%		0%
G	>250	1	0%		1	0%		0%
Total général		374			418			



	Véhicules actifs 2013	Véhicules actifs 2014	Véhicules actifs 2015
Nombre Véhicules	347	374	418
Taux CO ₂ (kg)/L GO	2,67	2,67	2,67
Consommation totale des véhicules	405 706	398 664	382 349
Total CO ₂ (tonnes)	1083	1064	1021

Les efforts menés depuis 2013 sur la composition de parc automobile se traduisent par une réduction significative de la consommation de carburant et des rejets de CO₂.

Limitation de la consommation électrique des sites d'exploitation

▪ **Le siège social Quai 33 à Puteaux (92) est un immeuble labellisé HQE**

De nombreuses dispositions sont mises en œuvre depuis l'emménagement en 2012 pour minimiser les impacts environnementaux, notamment en termes de consommation énergétique, d'eau et de traitement des déchets.

La performance environnementale de la tour Quai 33 a toujours été un point d'attention pour Gras Savoye. Le dialogue entretenu entre tous les acteurs de l'exploitation permet d'assurer une véritable continuité des actions et des bonnes pratiques mises en place dans les parties communes et les espaces privatifs. Il s'ensuit un suivi poussé des performances concernées et un plan d'actions tenu, mis à jour chaque année sur la base des préconisations de l'exploitant et d'un audit énergétique qui fournit les informations essentielles aux choix des travaux à engager qui peuvent faire l'objet d'un partage financier entre propriétaire et locataire.

En 2015, les consommations d'énergie sont en baisse de 10% par rapport à l'année précédente. Cette réduction est due notamment à l'optimisation des postes de CVC et d'éclairage avec un pilotage plus fin des plages de fonctionnement des équipements, l'installation de technologies performantes (LED, détecteurs de présence, sondes CO₂...) et l'adoption d'une stratégie de free-cooling (refroidissement du bâtiment en utilisant la différence de température entre l'air extérieur et l'air intérieur). Pour une tour de 22 000 m² telle que Quai 33, dont 15 000m² sont occupés par Gras Savoye, il s'agit de 370 MWh d'énergie finale économisés, soit presque 31 tonnes de CO₂. Des actions sont déjà entamées pour poursuivre en 2016 la réduction des consommations d'eau, en baisse de 20% par rapport à 2014, et pour améliorer la qualité de l'air.

▪ Le siège régional de Lyon est également un immeuble labellisé HQE

A Lyon (69), la direction régionale de Gras Savoye a emménagé en 2013 dans un nouveau bâtiment certifié HQE et labellisé BBC. Les locaux sont situés au pied du métro Jean Jaurès - en liaison directe avec La Part-Dieu - et à deux pas de la halte ferroviaire Jean Macé, ce qui favorise le recours aux transports en commun pour les déplacements au sein de l'agglomération lyonnaise. La consommation électrique a été réduite de 9% entre 2014 et 2015.





▪ D'autres sites ont fait l'objet de travaux de rénovation

Le site Gras Savoye de Noisy le Grand (93) a fait l'objet d'une rénovation de l'installation de production de chauffage/climatisation en 2014/2015. La ventilation a également bénéficié d'une rénovation complète de l'installation en 2015. Un impact très significatif sur la consommation électrique en a découlé (-35% entre 2013 et 2015).

A Ormes (45), la consommation d'électricité a été réduite de moitié à la faveur de l'externalisation de la salle informatique auprès d'un prestataire spécialisé, engagé

dans le Green IT et offrant des structures d'hébergement efficaces sur le plan énergétique ainsi qu'une démarche de consolidation / virtualisation des serveurs pour réduire le coût total de possession, la facture énergétique et les coûts d'exploitation.

La maîtrise de la consommation électrique des sites de Gras Savoye a fait l'objet d'actions continues depuis quelques années. Ainsi, la consommation des principaux établissements français de Gras Savoye a été réduite globalement de 26% entre 2013 et 2015 :

Etablissements	2013	2014	2015
GRAS SAVOYE	3 533 760	2 710 763	2 465 261
GRAS SAVOYE BERGER SIMON	267 106	215 863	334 542
GRAS SAVOYE GRAND SUD-OUEST	313 531	256 089	267 218
Total consommation kwh	4 114 397	3 182 715	3 067 021

▪ Réduction des déchets

Le suivi du volume de déchets permet de suivre l'impact des actions de réduction mises en place. Le tableau ci-dessous illustre les résultats enregistrés pour le siège social, site le plus important du Groupe, pour la période 2014/2015.

Déchets réglementés		
Type	2014	2015
DEEE	0	0
Déchets de maintenance	347 kg	60 kg
Piles et accumulateurs	50 kg	20 kg
Tubes fluorescents	150 kg	60 kg
Total	547 kg	140 kg
Déchets non réglementés		
Type	2014	2015
Déchets industriels banals	3 420 kg	0
Papier et cartons	29 020 kg	23 000 kg
Déchets alimentaires	27 940 kg	26 742 kg
Déchets bureau	45 990 kg	51 750 kg
Total	106 370 kg	101 492 kg

▪ Mise en œuvre d'une politique d'achats responsable

Une charte des achats responsables a été introduite au printemps 2014. Ce document est diffusé dans l'ensemble de l'entreprise auprès des salariés à l'été 2014, notamment via l'intranet de l'entreprise.

Le fournisseur signataire de la charte s'engage notamment à exploiter l'ensemble de ses sites de manière responsable de façon à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement. Il s'engage à faire tous les efforts pour éliminer ou réduire les sources de pollution générées par ses activités, pour préserver l'éco-système et les ressources naturelles, pour réduire ses consommations d'énergie, pour éviter ou minimiser l'utilisation de substances dangereuses et pour promouvoir le recyclage ou la réutilisation des déchets.





- **Priorité à la diffusion et à la gestion électronique des documents**

Les informations sont diffusées en priorité en version électronique dans l'entreprise, ce qui diminue la consommation de papier et d'encre, ainsi que l'empreinte environnementale de Gras Savoye par rapport à une expédition physique.

- **Rationalisation du parc d'imprimantes**

Le parc d'imprimantes a été divisé par deux entre 2013 et 2014, notamment par la suppression des imprimantes individuelles et par la généralisation de copieurs multitâches. Les cartouches d'encre usagées sont collectées par des entreprises spécialisées, et ces déchets sont valorisés ou recyclés afin de réduire l'impact sur l'environnement.

- **Fournitures**

Gras Savoye a fait le choix d'utiliser du papier « Green » 70 g. Ce papier est issu de forêts gérées PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées). En effet, l'étude de l'intérêt du passage à du papier recyclé a montré que ce dernier n'était pas suffisamment respectueux de l'environnement (traitement de l'encre) et représentait par ailleurs un coût significativement plus important que le papier issu de forêts gérées durablement.

- **Partenaire d'entreprises engagées en matière de RSE**

Depuis 2006, Gras Savoye développe des relations privilégiées avec des entreprises en pointe dans le domaine de la RSE. En 2013, Gras Savoye a confié l'externalisation de la dématérialisation du courrier de gestion entrant et d'une partie de la gestion de la relation clients à des entreprises partenaires qui sont également adhérentes au Pacte Mondial des Nations Unies. L'entreprise qui s'est vue confier la relation client détient également le Label de la Responsabilité Sociale dans la catégorie « Centres de relation clients externalisés », valable pour l'ensemble de ses sites en France et au Maroc.

L'engagement en matière de RSE du prestataire retenu pour la restauration d'entreprise du siège social permet de lutter contre le gaspillage alimentaire. De nombreuses actions et informations sur ce sujet sont régulièrement diffusées auprès du personnel, et du café équitable leur est proposé à la cafétéria en plus de la gamme de cafés classiques.

Ces choix sont valorisés auprès des collaborateurs de Gras Savoye.

- **Notre filière éolienne, leader sur un marché en pleine évolution**

Le pôle Energies Renouvelables de Gras Savoye Nord a participé au Congrès de l'European Wind Energy Association à Paris du 17 au 20 novembre. Dès les premières installations d'éoliennes dans le Nord, Gras Savoye s'est positionné sur le marché des énergies renouvelables, vecteur de croissance.

Gras Savoye est aujourd'hui le courtier leader de la filière éolienne avec plus de 15 % de part de marché tant sur des projets « On shore » qu'« Offshore ». C'est également un acteur majeur dans d'autres secteurs des Energies renouvelables : Solaire, Hydroélectriques, Biomasse, Géothermie.

Lutte contre la corruption

Conformément à son Code d'éthique, Gras Savoye bannit les paiements et pratiques illicites. Le Groupe est notamment déterminé à refuser toute forme de corruption dans ses transactions commerciales. Il respecte les règles de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, ainsi que toutes les lois en vigueur dans les pays où il est présent.

En complément des dispositions du Code d'éthique, une procédure spécifique de lutte contre la corruption a été diffusée à l'ensemble des sociétés du groupe à l'été 2014.

Les sociétés et collaborateurs du Groupe sont tenus de respecter la législation du pays dans lequel ils travaillent. Ils ne doivent offrir ni fournir, directement ou indirectement, un avantage quelconque, pécuniaire ou autre, à un représentant de l'État, un parti politique, un employé ou agent d'un client public ou privé, en violation des obligations légales ou des principes éthiques du Groupe, dans le seul but d'obtenir ou de maintenir une transaction commerciale ou encore de recevoir une quelconque facilité ou faveur impliquant la transgression d'une réglementation.

Gras Savoye est membre actif du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), association professionnelle privée, qui défend les intérêts des entreprises investies sur le continent africain, et qui encourage ses membres à œuvrer pour que ces pays s'engagent durablement sur la voie du développement. Le CIAN, qui a constitué une Commission anti-corruption dès 2002, travaille à développer une étroite coopération entre les autorités publiques et les entreprises.

Dix ans après avoir publié une Déclaration sur la prévention de la corruption le 18 mars 2005, le CIAN a renouvelé son engagement en matière de prévention de la corruption en adoptant à l'unanimité une nouvelle Déclaration sur la prévention de la corruption lors de son Assemblée générale du 25 mars 2015. Il considère en effet que c'est dans les pays en développement que l'impact économique et social de la corruption est le plus néfaste.



Contacts :

Pierre Lederer

Responsable RSE

pierre.lederer@grassavoie.com

Tel. : +33 (0)1 41 43 52 72

Céline Meslier

Responsable de la Communication

celine.meslier@grassavoie.com

Tel. : +33 (0)1 41 43 55 02

A propos du Groupe Willis Towers Watson

Willis Towers Watson (NASDAQ : WLTW) est une entreprise internationale de conseil, de courtage et de solutions logicielles qui accompagne ses clients à travers le monde afin de transformer le risque en opportunité de croissance.

Willis Towers Watson compte 39 000 salariés dans plus de 120 pays.

Nous concevons et fournissons des solutions qui gèrent le risque, accompagnent les talents et optimisent les profits afin de protéger et de renforcer les organisations et les personnes. Notre vision, unique sur le marché, nous permet d'identifier les enjeux clés au croisement entre talents, actifs et idées : la formule qui stimule la performance de l'entreprise. Ensemble, nous libérons les potentiels.

Pour en savoir plus : www.willistowerswatson.com

GRAS SAVOYE, Société de courtage d'assurance et de réassurance

Siège Social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion-Bouton, CS 70001, 92814 Puteaux Cedex.

Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <http://www.grassavoie.com>.

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre.

N° FR 61 311 248 637. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>).

Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)

61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 9. © GettyImages.com ; ThinkstockPhotos.com - Gras Savoye Willis Towers Watson.

Tous droits réservés.

18/03/16

willistowerswatson.com



GRAS SAVOYE

Willis Towers Watson